



3 - Accompagner les publics dans leurs parcours et leurs transitions professionnels

3.3 – Le document de synthèse du bilan de compétences

Dates et lieux

2 jours soit 14 heures

De 9h à 17h

22 et 23 novembre 2018

CARIF Espace Compétences

Centre de vie Agora, Bat A ZI Les

Paluds 13400 AUBAGNE

Intervenants

Pour

« **XOAH Formation & Conseil** »

HEIDET Agnès

Psychologue du travail et ergonome, elle spécialiste des questions d'orientation et d'accompagnement.

Consultante et formatrice sur le champ des trajectoires professionnelles, depuis plus de 20 ans, elle intervient régulièrement auprès des professionnels du bilan de compétences.

Public

Professionnel-le-s du bilan de compétences

Pré-requis

Avoir une expérience réelle et suffisante des prestations de bilan de compétences

Tarif

Module payant.

Le coût d'une journée de formation est de 170 euros par participant. Le CARIF n'est pas assujéti à la TVA. La

convention signée devra être retournée au CARIF au plus tard le 1^{er} jour de formation. Le paiement sera effectué sous 30 jours à réception de la facture. Dans le cas où la formation n'est pas prise en charge par l'OPCA, c'est l'organisme de formation qui sera facturé.

Objectif

Ce module a pour objectif de permettre aux participants de :

- Repérer les enjeux et les contraintes d'un écrit professionnel
- Savoir rédiger un écrit respectant des cadres prescrits (formulaires de synthèse d'un accompagnement ...)
- Mener une réflexion sur l'éthique des écrits professionnels
- Faire le point sur l'articulation avec les autres dispositifs et services

Le dispositif de formation proposé aux participants vise à la fois :

- La clarification de la fonction du document de synthèse en repérant ses obligations, ses spécificités, sa place et son « poids » dans l'ensemble de la prestation bilan de compétences
- L'appropriation des critères fondamentaux guidant son élaboration : conformité réglementaire, lisibilité, usage social, appropriation, opérationnalité...

Concrètement, il s'agit de :

- Repérer les caractéristiques d'un écrit argumentatif et les techniques rédactionnelles les plus adaptées,
- Mettre en œuvre les méthodes pédagogiques favorisant son appropriation par le bénéficiaire,
- Rédiger la synthèse du bilan de compétences conformément à la loi de 1991 et aux évolutions en cours dans le respect de la déontologie de la prestation et de l'éthique.

Contenu

Le travail de formation est fondé sur :

- Des apports réglementaires, méthodologiques et techniques,
- Des temps d'échanges sur les pratiques de rédaction sur les questions essentielles qui apparaissent,
- Un travail à partir d'extraits de synthèses « anonymées » permettant de repérer les critères évoqués,
- Un travail d'écriture et de co-écriture à partir de situations réelles,
- Un travail de formalisation de points de repère essentiels.

Méthode et organisation pédagogique

Compte tenu de l'investissement important dans ce travail, il s'agit de garantir les conditions de respect et d'absence de jugement. Il n'est pas question de présenter un modèle standardisé mais de préciser ce qui est attendu (aspects de conformité) en présentant notamment un certain nombre d'exemples afin de favoriser la rédaction, tant par l'articulation avec la méthodologie globale du bilan que par les techniques rédactionnelles.

Evaluation

Une évaluation immédiate (à chaud en fin de dispositif) sera réalisée de manière orale, par un tour de table à l'issue de la formation, et écrite, par le biais d'un questionnaire. Elle porte sur :

- La satisfaction des participants quant à la pertinence des moyens utilisés et la qualité des conditions générales de la formation,
- La mesure de l'atteinte des indicateurs de résultats en fonction des critères d'objectifs de la formation,
- Le sentiment d'utilité de la formation pour les situations professionnelles futures. Il s'agit ici d'apprécier l'usage et les transpositions possibles.